

DÉFI LASER ET RIGOLFEUR

Le **mercredi 28 juin**, l'équipe de l'animation estivale de la Ville de Sainte-Marie se rendra au **Défi Laser et au Rigolfeur!** Projette-toi dans le futur en jouant une partie de « **Défi Laser** » et prolonge ton plaisir avec une partie de mini putt rigolote! Le départ se tiendra à **9 h** à l'École Maribel. Le retour est prévu pour **16 h** au même endroit.

COÛT			
COÛT RABAIS RÉSIDENT	COÛT RÉGULIER RÉSIDENT	COÛT RABAIS VOISIN	COÛT RÉGULIER VOISIN
23 \$	29 \$	35 \$	44 \$
RAPPEL RAPPEL RAPPEL			
Coûts « Rabais » et « Régulier »			
Le coût « rabais » est en vigueur <i>seulement</i> jusqu'au vendredi 12 mai 2017.			
Dans le cas contraire, le coût « régulier » s'applique.			
<i>Pour bénéficier du coût « rabais », les inscriptions doivent être payées le jour de l'inscription « rabais » ou selon les modalités de paiement.</i>			

À APPORTER ET/OU À PORTER :

* Un lunch avec deux collations santé et une bouteille d'eau;

Conseil :

Prévoir un « **Ice pack** » pour conserver le repas au froid et bien identifier ce dernier. **AUCUN** contenant en verre sur le site.

* Des vêtements confortables pour l'intérieur;

* Le port d'**espadrilles** est **obligatoire**;

* Le chandail du camp de jour;

* Des vêtements de rechange;

* La carte d'assurance-maladie*.

* : *Facultatif si le participant est inscrit au programme « Camp de jour ».*



Pour valider l'inscription, veuillez compléter le coupon-réponse ci-joint et le retourner le plus rapidement possible au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (**SLCVC**) situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie (270, avenue Marguerite-Bourgeoys). Prenez bien soin d'indiquer lisiblement le numéro de carte d'assurance-maladie du participant et le nom de la personne à contacter en cas d'urgence lors de cette journée. **AUCUN** remboursement ne sera émis dix jours et moins avant la date prévue de la sortie ou à moins d'une annulation de la part du **SLCVC**.

La priorité d'inscription est accordée aux participants du programme « **CAMP DE JOUR** » de la Ville de Sainte-Marie. Les participants **non inscrits** au programme et désirant participer à la sortie doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte responsable. **Aucun** participant de moins de 14 ans ne sera accepté à la sortie sans accompagnateur d'âge légal. Tout accompagnateur doit compléter une fiche d'inscription.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le **SLCVC** au **418 387-2301, poste 2237**.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE SI DES PLACES SONT DISPONIBLES : 14 JUIN 2017

~ ~ ~ ~ ~

DÉFI LASER ET RIGOLFEUR COUPON - RÉPONSE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

GRUPE D'ÂGE : _____

NUMÉRO D'ASSURANCE-MALADIE : _____ DATE EXP. : _____

MON ENFANT EST INSCRIT AU CAMP DE JOUR : OUI NON

SI NON, VOUS DEVEZ COMPLÉTER UNE FICHE SANTÉ ET LA REMETTRE AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.

EN CAS D'URGENCE

NOM : _____ NO DE TÉL. : MAISON : _____
TRAVAIL : _____

J'accepte que mon enfant participe à la sortie « **DÉFI LASER ET RIGOLFEUR** » qui se déroulera le **mercredi 28 juin** prochain. De l'argent comptant ou un chèque accompagne ce coupon-réponse.

SIGNATURE DE L'ADULTE RESPONSABLE : _____

LA SORTIE SE DÉROULE, PEU IMPORTE LA TEMPÉRATURE.